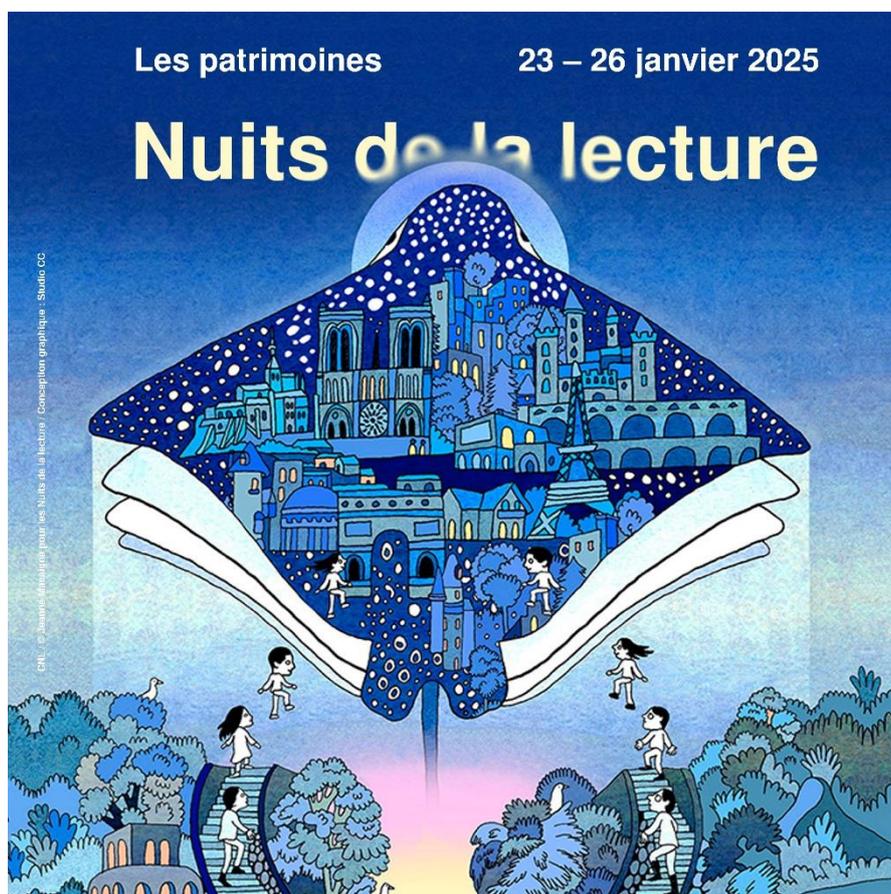


mp

CHÂTEAU DE LA MOTTE TILLY

LES NUITS DE LA LECTURE LES 24, 25 & 26 JANVIER 2025



Contacts presse :

Jocelyn Bouraly (Administrateur par intérim) :

jocelyn.bouraly@monuments-nationaux.fr / 06 89 27 88 98

Anton Roiné (Administrateur adjoint) :

anton.roine@monuments-nationaux.fr / 06 82 37 67 27

Émilie Meyniel (référente communication) :

emilie.meyniel@monuments-nationaux.fr / 07 64 71 16 64



Pour la première fois au Château de la Motte-Tilly, vivez l'expérience des **Nuits de la Lecture**, avec cette année pour thème national : **les patrimoines**.

Ce thème renvoie d'abord à **la littérature de l'intime** : au patrimoine que nous ont légué nos aïeux, à ce qui nous a été transmis, ou non, à travers les générations et que l'auteur choisit d'évoquer dans son œuvre ; un corps, des biens (y compris des livres), une culture, parfois des traumatismes, le patrimoine alors entendu comme l'histoire propre de notre famille, réelle ou construite, sans cesse actualisée.

Le patrimoine est aussi collectif et procède d'un héritage commun, qui se mesure à l'échelle d'un territoire, d'une nation et parfois, de l'humanité. La littérature est à la fois une composante de ce patrimoine, et une manière de le rendre vivant.

Elle nourrit le **patrimoine culturel matériel**, à travers la transmission de bibliothèques exceptionnelles, et **immatériel**, façonnant aussi nos connaissances, nos représentations et nos savoir-faire. Un pan de la littérature et de ses écrivains peut devenir « patrimonial », et nos auteurs contemporains constitueront le patrimoine de demain.

Enfin, **le patrimoine, en tant que lieu ou bâtiment** présentant un intérêt archéologique, artistique, culturel, scientifique, intellectuel, religieux ou naturel, qu'il s'agisse d'un monument historique, d'une église de village ou d'un parc naturel, peut être un formidable terrain de jeu pour les auteurs comme pour les lecteurs.

Ces 9^e Nuits de la lecture sont aussi **l'occasion d'organiser des rencontres et des lectures dans les sites patrimoniaux**, comme le Château de la Motte-Tilly, qui vous inspirent et qui inspirent les auteurs !

Le Programme des « Nuits de la Lecture » au Château de la Motte-Tilly

- **Vendredi 24 et samedi 25 janvier 2025**

Lecture à voix haute « La Voix du château »

Autrefois, au château, se tenaient des salons littéraires, et dans la bibliothèque remarquable les ouvrages et leurs auteurs donnent encore « le sentiment d'une présence », d'une Voix. Elle prête vies aux mots et aux histoires, à un certain « art de livres » à la française, pour célébrer ce riche patrimoine artistique et culturel, mais aussi immatériel.

Venez suivre cette déambulation au fil des pages littéraires choisies en échos aux pierres, jardins, pièces, collections et personnages du Château de la Motte-Tilly.



« La Voix du château » est une création originale du comédien-lecteur Philippe MATHÉ, de la Compagnie du BiblioThéâtre. Le parcours commence à l'intérieur du château et se termine à l'Orangerie. La première partie se déroule debout (30 minutes, possibilité de s'asseoir pour les PMR), la seconde partie en salle et assis (1h).

La soirée se terminera par le partage d'une boisson chaude offerte aux participants.

Horaires : 18h30 (à partir de 13 ans)

Durée : 1h30

Tarifs : 12 € adultes / Gratuit pour les moins de 26 ans

Lien billetterie : <https://tickets.monuments-nationaux.fr/fr-FR/produits-seances?site=2136560706890401726&famille=2435530419580407280>

- **Samedi 25 et dimanche 26 janvier 2025**

Escape Game « Mémoires de la Forêt »



Ferdinand Taupe est bien, bien embêté !

On lui a demandé de se souvenir d'une phrase mais... il l'a oubliée !

Cependant, il est certain de pouvoir s'en rappeler si vous l'aidez à retrouver les 5 morceaux dispersés à travers les 5 ateliers !

Êtes-vous prêts à aider Ferdinand à retrouver le message qu'on lui a confié ?

Découvrez l'univers du livre *Mémoires de la forêt* de Mickaël Brun-Arnaud, à travers un parcours jeux à vivre en famille !

Horaires : 15h00 (enfants entre 8 et 12 ans)

Durée : 2h00

Tarifs : Adultes : 12€ / Enfants : 6€

Lien billetterie : <https://tickets.monuments-nationaux.fr/fr-FR/produits-seances?site=2136560706890401726&famille=2435532088510407830>

Informations pratiques

Château de La Motte Tilly

D951 – Route de Bray
10400 LA MOTTE-TILLY
Tél. 03 25 39 99 67

www.chateau-la-motte-tilly.fr
chateau-mottetilly@monuments-nationaux.fr

Horaires

Le Château (Le château se visite uniquement en visite guidée !)

- Du 15 avril au 14 octobre, du mardi au dimanche à 10h30, 11h30, 14h, 15h, 16h et 17h
- Du 15 octobre au 14 avril, du mercredi au dimanche à 10h30, 11h30, 14h, 15h et 16h

Le Parc (L'accès au parc est gratuit toute l'année.)

- Du 15 avril au 14 octobre, du mardi au dimanche de 10h à 18h
- Du 15 octobre au 14 avril, du mercredi au dimanche de 10h à 17h

Attention : Fermeture les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre

Tarifs

- Plein tarif : 9 €
- Tarif réduit : 7,50 € groupe de plus de 20 personnes
- Billet jumelé Château de la Motte-Tilly / Musée Camille Claudel (valable 6 mois) : 12 €

Gratuité

- Moins de 18 ans
- 18-25 ans (ressortissants des pays de l'Union Européenne et résidents réguliers non-européens sur le territoire français)
- Membre de l'association des Amis de La Motte Tilly (sur présentation de la carte)
- Personne handicapée et son accompagnateur (sur présentation d'un justificatif)
- Demandeur d'emploi (sur présentation d'une attestation de moins de 6 mois)
- Pass éducation (en cours de validité)
- Le premier dimanche des mois de janvier, février, mars, novembre et décembre.
- Autres : consulter notre site internet

Accès

Château de la Motte-Tilly
D951 Route de Bray
10400 – LA MOTTE-TILLY

Château de La Motte Tilly



Le nom de la Motte-Tilly est mentionné pour la première fois en 1369, attestant de l'existence d'une motte féodale et de la présence de tilleuls. Un premier château, entouré de douves, est situé en bordure de Seine. Il est détruit vers 1740 alors que le domaine se dote de moulins et de magasins à grains. En 1748, la seigneurie de la Motte-Tilly est rachetée par les frères Terray : l'abbé Joseph-Marie Terray (1715-1778), futur contrôleur général des finances de Louis XV, et son frère Pierre Terray de Rozières, conseiller du roi.

Le château actuel, dominant la Seine, est construit en 1754 sur les plans de François Nicolas Lancret qui conçoit une demeure de plaisance intimement associée à un parc « à la française » comprenant bosquets, perspectives et miroir d'eau. L'architecte met tout en œuvre pour doter ce château de tout le confort moderne. En 1780 le domaine échoit à Antoine Jean Terray qui modernise l'intérieur du château, crée l'escalier monumental et la grande salle à manger. Pour satisfaire au goût romantique de l'époque un parc paysager aux essences exotiques est substitué au parc originel. Pendant la révolution, le château est déclaré "bien national" et un inventaire de 1605 lots est établi.

Au début du XX^{ème} siècle, le Comte Gérard de Rohan-Chabot, s'appuyant sur les plans de Lancret, décide de redonner au château et au parc leur aspect originel du XVIII^{ème} siècle. Le parc "à la française" est redessiné. La marquise de Maillé poursuit l'œuvre de restauration de son père, conseillée par l'architecte Claude Hodanger et par le décorateur Victor Grandpierre. Le château est remeublé d'objets d'art et de précieux meubles d'ébénistes parisiens du XVIII^{ème} siècle. Raymond Subes conçoit la majestueuse grille d'honneur.



En 1969, la marquise de Maillé décide de léguer le château et le domaine de la Motte-Tilly (1080 hectares) à la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, actuel Centre des monuments nationaux. Son testament prendra effet le 19 novembre 1972 à sa mort.

En 2005, le Centre des monuments nationaux crée dans le parc un « Tilletum », une collection végétale remarquable de 73 tilleuls différents provenant du monde entier. Pour son exemplarité, le Tilletum de la Motte-Tilly s'est vu décerner en 2010 le label de « collection agréée » par le Conservatoire des collections végétales spécialisées.



Depuis mars 2011, le parc de la Motte-Tilly est « Jardin remarquable », label décerné par le Ministère de la Culture. Il signale au grand public les jardins dont le dessin, les plantes et l'entretien sont d'un niveau remarquable, qu'ils soient privés ou publics, protégés ou non au titre des monuments ou des sites.

Le CMN en bref

Le Centre des monuments nationaux (CMN) est l'établissement public chargé de la conservation, la restauration et l'animation de plus de 100 monuments historiques et jardins répartis sur tout le territoire.

Dans leurs écrins de nature ou en cœur de ville, des sites archéologiques et préhistoriques, des abbayes médiévales, des châteaux forts, des villas modernes, des tours ou trésors de cathédrales, illustrent la diversité de cet ensemble de monuments.

Une programmation riche de plus de 400 manifestations et partenariats associée à des actions d'éducation artistique et culturelle attire chaque année plus de 11 millions de visiteurs : expositions, ateliers, concerts, spectacles sont autant d'expériences originales ouvertes à tous les publics et au service du développement des territoires.

Au sein des monuments, des équipes passionnées ont à cœur de faire découvrir au public l'histoire et la vie de ces sites exceptionnels ainsi que leurs parcs et jardins.

Grâce au numérique, le CMN propose également de nouvelles expériences de visite des monuments (réalité virtuelle, casque géo localisé, parcours immersif, tablette interactive, spectacles nocturnes ou immersifs...) qui satisfont petits et grands.

Pour prolonger leur visite, les visiteurs peuvent retrouver au sein des 80 librairies-boutiques du réseau les livres d'art et d'architecture ainsi que les guides publiés par les Éditions du Patrimoine.

Retrouvez le CMN sur



Facebook : <http://www.facebook.com/leCMN>



Twitter : <http://twitter.com/leCMN>



Instagram : <http://instagram.com/leCMN>



YouTube : <http://www.youtube.com/c/lecmn>

Monuments placés sous la responsabilité du CMN pour être ouverts à la visite

Centre-Val de Loire

Crypte et tour de la cathédrale de Bourges
Palais Jacques Cœur à Bourges
Tour de la cathédrale de Chartres
Château de Châteaudun
Château de Bouges
Maison de George Sand à Nohant
Château d'Azay-le-Rideau
Cloître de la Psalette à Tours
Château de Fougères-sur-Bièvre
Château de Talcy

Grand Est

Château de La Motte Tilly
Palais du Tau à Reims
Tours de la cathédrale de Reims

Paris

Arc de triomphe
Chapelle expiatoire
Colonne de Juillet – Place de la Bastille
Conciergerie
Domaine national du Palais-Royal
Hôtel de Béthune-Sully
Hôtel de la Marine
Musée des Plans-Reliefs
Panthéon
Sainte-Chapelle
Tours de la cathédrale Notre-Dame

Ile-de-France

Château de Champs-sur-Marne
Château de Jossigny
Château de Maisons
Villa Savoye à Poissy et sa loge
Domaine national de Rambouillet
Domaine national de Saint-Cloud
Maison des Jardies à Sèvres
Basilique cathédrale de Saint-Denis
Château de Vincennes

Occitanie

Château et remparts de la cité de Carcassonne
Tours et remparts d'Aigues-Mortes
Fort Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon
Site archéologique et musée d'Ensérune
Forteresse de Salses
Site archéologique de Montmaurin
Château d'Assier
Château de Castelnaud-Bretenoux
Château de Montal
Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue
Château de Gramont

Hauts-de-France

Colonne de la Grande Armée à Wimille
Villa Cavrois
Château de Coucy
Château de Pierrefonds
Tours et trésor de la cathédrale d'Amiens

Normandie

Château de Carrouges
Abbaye du Mont-Saint-Michel
Abbaye du Bec-Hellouin

Pays-de-la-Loire

Château d'Angers
Maison de Georges Clemenceau à Saint-Vincent-sur-Jard

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Place forte de Mont-Dauphin
Trophée d'Auguste à La Turbie
Site archéologique de Glanum
Hôtel de Sade
Château d'If
Abbaye de Montmajour
Monastère de Saorge
Cloître de la cathédrale de Fréjus
Abbaye du Thoronet
Fort de Brégançon
Villa Kérylos